

# La Lettre de la CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Bulletin mensuel d'information sur les activités de la CADE - Mars 2009 - n° 119



*Débat du mois :*

## « La cité africaine: lieu de dynamisation des capacités de développement ? »



enda europe

Éditorial

### Vers une remise en cause des indicateurs de richesse?

**A** la faveur de la crise, bien des esprits s'interrogent sur les instruments de mesure de l'activité humaine. Des spéculations sur l'estimation du Bonheur National Brut (Royaume du Bhoutan) jusqu'au calcul d'un indice de développement humain (IDH) par le Programme des Nations - Unies pour le Développement (PNUD) en passant par la mission confiée par Nicolas Sarkozy à un groupe d'économistes sous la responsabilité du Prix Nobel d'économie, Joseph Stiglitz, dans le but de reconsidérer les concepts de la Comptabilité Nationale à la lumière des exigences du développement durable, les initiatives ne manquent pas. Qu'en est-il pour l'Afrique ? N'y a-t-il pas lieu aussi à revisiter ces outils pour les adapter au contexte africain ?

La question n'est pas sans conséquence politique et économique. Il s'agit, en collant mieux aux réalités à mesurer, d'orienter les stratégies des acteurs de la vie sociale et en tout premier lieu celles des autorités politiques, dans un sens concourant davantage au bien-être collectif et individuel. Dans le cas des travaux menés par le groupe de travail Stiglitz, les propositions qui en émaneront devraient inclure l'impact de l'activité humaine sur les ressources naturelles et évaluer « l'empreinte écologique » sur notre activité de production comme de consommation.

Depuis très longtemps les politiques, mais aussi tous les représentants des diverses disciplines scientifiques, dénoncent l'inadaptation des concepts et de leur mode de calcul dans l'évaluation du Produit National Brut des pays

africains. Au-delà des biais que cela introduit dans les comparaisons internationales, cet outil économique sous-estime aussi bien l'évaluation des contributions de certaines activités à la richesse nationale - notamment celle du secteur informel où la part des femmes est majoritaire - que les dommages causés aux ressources naturelles du fait de leur exploitation « minière ».

Dans cet ordre d'idées, le travail des femmes africaines mérite une attention particulière. On sait, et bien des oeuvres littéraires et cinématographiques l'illustrent abondamment, combien les sociétés africaines rurales mais aussi urbaines, sollicitent le travail des femmes sans le reconnaître, au risque d'une exploitation pénalisante pour les intéressées comme pour la société. Des économistes, au premier rang desquels M. Charmes, directeur du Département Santé et Société de l'IRD, ont mesuré la surcharge de travail des femmes africaines qui n'est en rien reflétée dans la mesure du PNB, faute d'être valorisée en termes marchands.

Ce serait, sans conteste, un premier grand progrès si cette contribution féminine à la richesse collective était prise en considération dans les instruments de mesure du PNB : il en va bien sûr d'une reconnaissance sociale de leur activité mais encore d'une amélioration de leur statut et, par des politiques adaptées de renforcement de leur impact et de meilleur traitement des conditions de leur exercice, du bien-être collectif. ■

La Cade

## Cycle « Lieux et territoires de mobilisation des ressources futures »

### 4. « La cité africaine : lieu de dynamisation des capacités de développement ? »

Après plusieurs séances consacrées aux territoires ruraux et au village africain, la rencontre du 10 février s'était intéressée aux quartiers urbains, aux programmes d'urbanisation, à la gestion des villes par les élus locaux et tous les enjeux de gouvernance urbaine.

La quatrième rencontre-débat du cycle « Lieux et territoires de mobilisation des ressources futures » prend le point de vue des usagers et acteurs de la ville et, à partir de deux exemples concrets, cherche à comprendre quelques parcours d'insertion professionnelle et sociale. Pour **Jacques Schwartz**, animateur de la rencontre, lui-même ancien coopérant en Afrique subsaharienne, il s'agit de tenter de répondre aux questions suivantes : Comment vit-on la ville en Afrique en 2009 ? L'espace citoyen offre-t-il réellement les opportunités qu'il promet ? La ville est-elle un lieu qui permet aux jeunes de devenir de véritables acteurs et de s'émanciper ou, au contraire, répond-elle plus à l'expression de « jungle urbaine » où l'on se bat pour sa survie ?

Ces questions ont évidemment un intérêt particulier pour les chercheurs et le monde universitaire, mais elles sont également pertinentes pour développer concrètement des programmes de gestion et de gouvernance urbaine sur le terrain. A ce sujet, la France, après avoir financé d'importants pro-

grammes de développement urbain, où la priorité était donnée aux équipements et à la formation de leurs gestionnaires, encourage les partenariats entre collectivités territoriales dans le cadre de la coopération décentralisée et s'interroge sur les adaptations à apporter pour en accroître l'impact. Les deux invités de la rencontre portent des regards complémentaires sur l'espace urbain africain et ses acteurs : **Mina de Beaumont**, étudiante à l'Université Paris I, s'intéresse aux petites commerçantes de Cotonou et **Robert Ziavoula**, professeur des universités, enseignant à l'INALCO, offre une analyse intérieure sur les entreprises religieuses de Brazzaville.



Lors des fêtes, les Mamas Benz de Dantokpa revêtent toutes la même tenue. Cotonou, Bénin

#### Documentaire

Mina de Beaumont a présenté et commenté le documentaire qu'elle a réalisé dans le cadre du Master II en Géographie humaine à Paris I qui détaille l'expérience des femmes commerçantes à Cotonou, Bénin, dans le secteur formel et dans l'informel. Le film a été produit par le laboratoire audiovisuel de l'IRD.

Le documentaire commence par une mise en contexte du rôle des femmes dans la société béninoise par le biais de deux interviews. Marie-Élise Gbèdo – avocate à la cour, ancienne ministre et première femme candidate aux élections présidentielles au Bénin – explique

la façon dont, jusqu'en 2004, le droit de la famille établissait que la femme n'avait ni pouvoir ni personnalité juridiques, faisant partie des biens de l'homme. Marie-Odile Attanasso – économiste démographe – rappelle le rôle assigné à la femme, celui de gardienne de la tradition et de soumission à la figure masculine. Elle précise qu'il ne s'agit pas seulement d'une question de droits, mais aussi de place économique : les femmes sont présentes dans le secteur informel (petit commerce, restauration), mais absentes dans le secteur formel.

Le film prend ensuite des exemples concrets et suit les parcours quotidiens de jeunes commerçantes,

parmi lesquelles une vendeuse d'atchéké et une revendeuse de cartes téléphoniques.

Le commerce – l'achat et la revente – se révèle donc être une option économique pour plusieurs femmes qui ont eu un accès restreint à la scolarité et à la formation professionnelle. Plus spécifiquement, c'est à travers les activités informelles que les femmes acquièrent une autonomie financière qui leur accorde un rôle accru dans la société.

À Cotonou, 80 % des petits commerces sont tenus par les femmes. Pourtant, quelques femmes ont su bien tirer parti de cette activité : ce sont les grossistes ou vendeuses au

détail du Marché de Dantokpa, le principal marché de la ville, qui se sont imposées dans le paysage économique du Bénin comme de redoutables femmes d'affaires.

Occupant une superficie au sol de 18 hectares, le marché de Dantokpa est l'une des plaques tournantes des échanges au Bénin. Ce marché offre une vaste gamme de produits et il est fréquenté non seulement par les Béninois, mais aussi par des nationaux des pays voisins. L'activité du marché entraîne ainsi la présence de banques et de changeurs de devises.

Le commerce dans ce marché est une activité féminine. C'est le pagne, fabriqué en Afrique, mais aussi en Europe et en Asie, qui en est le produit le plus important. Depuis plus de 30 ans, les femmes se sont installées dans le bâtiment principal du marché et aujourd'hui plus d'un millier de femmes, appartenant à toutes les ethnies du pays, exercent ce commerce lucratif. Les pagnes « hollandais » sont les plus appréciés, mais les vendeuses commercent aussi des pagnes « ghana » et « qualiwax », dont la demande est liée aux préférences nationales et ethniques.

Les chiffres d'affaires de ces vendeuses sont significatifs; par exemple, à l'entrepôt Vlisco, les vendeuses grossistes (aussi connues sous le nom de « mamas ou nanas Benz ») passent des commandes portant sur au minimum 4.000 euros de tissus.

Pourtant, à cause de son caractère informel, une grande partie de cette activité commerciale est mal prise en compte dans les comptes nationaux. Pourtant, la contribution économique des femmes au PIB pourrait atteindre les 30 %. Dans cette perspective, le documentaire explore les possibilités de formation qui pourraient être offertes à ces femmes, leur permettant de consolider leur commerce et de mieux valoriser le capital humain. Aujourd'hui cantonnées dans le secteur informel, on peut légitimement espérer que la prochaine génération de femmes aura accès et pourra s'imposer dans toutes les branches d'emploi.

## Mina de Beaumont

Suite à la projection, M. de Beaumont a ébauché les objectifs de la recherche liée au documentaire et a fait quelques commentaires sur celui-ci. Ayant déjà étudié la problématique de genre et développement en Tunisie, où les femmes qui travaillaient étaient souvent les plus émancipées, M. de Beaumont s'est interrogée sur un possible parallèle avec la situation au Bénin, où le travail féminin est aussi répandu. Or il faut constater que travail et émancipation n'y sont pas forcément liés. D'où une nouvelle interrogation : comment faire pour que le travail féminin soit plus valorisé et, partant, débouche sur plus d'émancipation et de pouvoir pour les femmes ?

Son investigation et le tournage du documentaire se sont déroulés lors d'un séjour de deux mois à Cotonou, où M. de Beaumont a entamé ses recherches sans avoir pu constituer un réseau au préalable. Cela a posé au début des difficultés pour établir des relations de confiance. Mais, à la fin, l'abondance de contacts et de thèmes abordés était telle qu'il a fallu effectuer une sélection des personnages à présenter dans le film. Parallèlement au documentaire, un mémoire axé sur le travail informel des femmes a été rédigé.

L'objectif de l'auteur, au travers du documentaire, était de montrer que, malgré les difficultés quotidiennes, les femmes restent dynamiques et que leur sens du commerce constitue un atout, même si leur éducation est réduite. La réalisation du film a nécessité le partage de moments de vie ; le tournage des images n'a pu se faire qu'après avoir gagné la confiance de ces femmes. Pour ce faire, il a été nécessaire de mieux connaître les vendeuses, d'être présente dans le marché et aussi de participer aux différents événements.

Le marché n'est en effet pas seule-

ment un lieu de commerce. Doté d'une radio, avec la présence des enfants, il s'agit également d'un lieu de socialisation où les femmes commerçantes de pagnes ont construit un sentiment d'appartenance. Le marché et ses vendeuses sont très médiatisés, et Dantokpa est devenu l'une des étapes obligatoires des candidats en campagne électorale.

Les commerçantes installées de Dantokpa (à la tête d'un stand fixe) représentent une petite minorité assez riche. La plupart des commerçantes informelles se trouvent, elles, dans les rues, à la maison ou déambulent à la recherche de clients. Ces petites commerçantes font preuve d'une grande créativité. Dans la rue, il est plus difficile de fidéliser une clientèle. Le commerce informel constitue aussi



Mina de Beaumont © CADE

un lieu d'intégration pour les femmes.

Ce qui est observé au niveau du marché se retrouve à plus grande échelle. Au Bénin, les emplois et les activités professionnelles sont marqués par une division sexuée, où les hommes exercent les activités nécessitant de la force physique tandis que les femmes se consacrent au commerce - dit pour les « bonnes femmes » - dans des secteurs qui sont perçus comme une prolongation de l'activité domestique. Bien que souvent analphabètes, les femmes commerçantes font preuve d'une grande créativité et d'une réelle maîtrise des comptes. Par ailleurs, elles arrivent à articuler très bien leurs vies privées et l'activité professionnelle.

Pour conclure, M. de Beaumont a fait allusion au caractère dynamique de ces femmes commerçantes. Malheureusement, leurs activités et leur productivité ne sont pas valorisées : il est perçu comme normal qu'elles accumulent tâches domestiques et travail économique. Circonscrit à la sphère informelle, ce double travail



est mal pris en compte par les comptes nationaux et sous estimé dans le calcul du PIB.

Elle souhaite que les gouvernements prennent des mesures en faveur de ces femmes, en investissant plus dans leur formation et en lançant des actions de sensibilisation visant à changer les mentalités et le regard que l'on porte sur elles. A ces conditions, elles pourront apporter une contribution au développement de leur pays à la hauteur de leur dynamisme.

### Robert Ziavoula

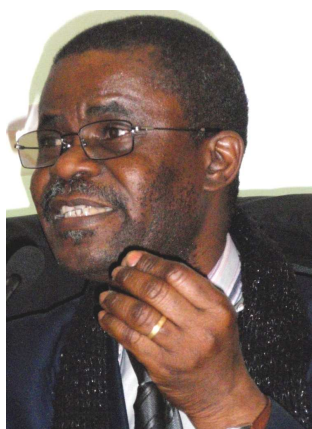
R. Ziavoula s'est intéressé aux entreprises religieuses au Congo Brazzaville, en ne se limitant pas aux seuls aspects liés au culte, mais en montrant comment elles ont progressivement investi l'espace économique, social et urbain, à la faveur des différentes crises qu'a connues le pays. Sa présentation a privilégié trois axes : replacer l'émergence de ces nouvelles églises dans leur contexte historique, analyser le rôle de ces églises au niveau de l'organisation économique et sociale de la ville et, enfin, donner des exemples concrets de leurs réalisations.

Le contexte historique d'émergence de ces nouvelles églises a fortement évolué de 1960 à aujourd'hui. Comme plusieurs pays de la sous-région, le premier président du Congo Brazzaville, en 1960, est un homme d'église, l'abbé Fulbert Youlou, qui occupa la fonction pendant 3 ans. Autoproclamé « pacificateur de la société », il sera renversé lors des « Trois glorieuses » et remplacé par Alphonse Massamba-Débat qui adopte un discours beaucoup plus radical. De 1964 à 1991, la République populaire du Congo va connaître une longue période marxiste où l'idéologie et la ferveur individuelle seront étroitement associées.

Paradoxalement, cette période mar-

xiste s'est traduite par une réelle tolérance en matière religieuse. Les institutions ecclésiastiques des religions traditionnelles (catholique, évangélique, Armée du Salut) et l'Islam ne sont pas menacées et les trois principales églises néo-traditionnelles, c'est-à-dire qui fondent leurs croyances à la fois sur une forte ancestralité et sur le texte sacré de la Bible, étaient reconnues.

Avec la chute du modèle de l'Union Soviétique, le Congo entre à son tour dans l'ère des conférences nationales. La liberté de culte est formellement reconnue. De ce fait, de 1991 à 1996, on note la création de 250 nouveaux lieux de culte.



Robert Ziavoula © CADE

Des centres culturels, des cinémas, de simples maisons individuelles sont ainsi transformés en temples. La croissance de ces établissements religieux est exponentielle et, en 2006, on dénombre 585 lieux de culte au total. Si l'on se réfère au recensement de la

population de 2006, cela donne une moyenne de 230 personnes par Église. Cette offre importante de spiritualité correspond à une forte demande de la part de la population qui ne croit plus en l'idéologie marxiste, qui est confrontée à une situation économique difficile (fermeture en masse des entreprises publiques) et qui se heurte aux carences des solidarités familiales.

Lorsque Brazzaville n'offre plus d'opportunités d'emplois pour ses habitants, ceux-ci se retournent vers les Églises qui voient dans ce contexte une formidable opportunité pour se développer. Pour étendre leur influence envers la population ainsi placée dans une situation vulnérable, les Églises dites « du réveil » et assimilées vont fonder leur message sur plusieurs principes tirés de la Bible :

1) L'Union est toujours bénéfique ;

- 2) l'Église a une portée holistique, c'est-à-dire que son rôle dépasse le seul monde de l'esprit et comprend également le corps, l'âme et le monde autour de soi ;
- 3) le travail est une valeur fondamentale.

L'application de ces trois principes va permettre à l'offre religieuse d'investir l'activité économique. Les Églises vont ainsi pouvoir attirer les jeunes, les chômeurs victimes des vagues de licenciement, les femmes, tous en quête d'une meilleure vie sociale.

Ces Églises prêchent un discours apprécié par ces croyants dont l'idée principale peut se résumer ainsi : « Tu pries, tu ouvres l'œil et tu travailles ». L'Église va donc progressivement être un relais palliant les carences des appareils politiques qui, conscients de leurs limites, vont encourager le regroupement et la fédération de ces Églises indépendantes de réveil. Le pouvoir en place va tolérer ces activités sociales religieuses parallèles sans toutefois les autoriser officiellement. Le phénomène est essentiellement urbain. Les Églises de réveil vont adopter une stratégie de rupture vis-à-vis du village ou de l'espace rural et vont adapter leur discours aux attentes de leurs fidèles : critique des Églises traditionnelles incapables de répondre aux situations nouvelles ; instauration d'un nouveau rapport social en encourageant les fidèles à travailler, quel que soit le type d'activité ; forte culpabilisation des oisifs ou des individus incapables de subvenir aux besoins de leur famille.

Le rôle de ces Églises n'a cessé de s'accroître avec le temps jusqu'à inclure des fonctions d'éducation, d'entraide, d'insertion à travers la création d'écoles, le ramassage des ordures ménagères ou la création de mutuelles pour les chrétiens. Elles ouvrent des orphelinats. Des associations engagées pour l'environnement organisent le transport et la délivrance de l'eau. Elles aident aussi au financement de projets productifs (maraîchage, petit élevage), de dispensaires de quartier, de maternités, sans oublier l'exten-

sion des lieux de culte, les infrastructures scolaires. Par ces activités de socialisation et de sensibilisation, ces Églises ont acquis un pouvoir important et une influence considérable sur les questions de valeurs et d'identité chrétiennes.

Toutefois, si l'émergence massive

de ces Églises du réveil constitue une dérive et une menace potentielle pour le pouvoir politique en place, elles sont la conséquence de la dislocation de la société civile de Brazzaville après des années de guerre et de démission de l'État, notamment dans le domaine sco-

laire. De fait, de telles entreprises religieuses jouent un rôle fondamental de cohésion sociale, offrent des opportunités d'éducation et de formation pour les jeunes et commencent à exercer une sorte d'influence politique importante teintée de morale et de spiritualité. ■

## Débat

Deux grandes séries de questions ont été adressées à Mina de Beaumont. Après qu'un participant eût rappelé que, dès les années soixante, le sens des affaires des commerçantes du Dahomey était vanté, l'assistance a souhaité mieux comprendre les mécanismes d'entrée sur le marché, de parrainage, de solidarité, d'exclusions, de transmission des savoir-faire. Une autre série de questions a plus particulièrement porté sur la prise en compte des activités économiques informelles dans les comptes nationaux. Enfin des questions portent sur l'origine et la concurrence entre commerçantes.

Pour une grande part les activités des commerçantes du marché de Cotonou n'appartiennent pas au secteur formel. De fait, les commerçantes ne paient pas directement d'impôts et leur activité est donc exclue des comptes publics ou du PIB du pays. Cependant la marchandise telle que les pagnes industriels ont supporté des taxes et les commerçantes titulaires des places ont à acquitter une taxe, collectée par un représentant officiel de la SoGéMa (Société Générale des Marchés de Cotonou), qui s'avère extrêmement élevée, pour occuper leur emplacement.

Concernant l'accès à ces emplacements, il faut savoir que, bien que le marché de Dantokpa s'étende sur près de 18 hectares, les places disponibles se font de plus en plus rares. Souvent, un emplacement se transmet de mère en fille ou même, plus souvent, de tante à nièce. A leur début, les commerçantes sont donc introduites par une marraine ou comptent sur leurs fonds propres, notamment pour les petites vendeuses de rue. Il existe donc, de fait, des rivalités entre les commerçantes mais ces dernières savent qu'elles

doivent, pour leur propre intérêt, travailler dans un esprit de solidarité.

Il n'existe pas d'exclusion ethnique. Souvent, les commerçantes ne sont pas originaires de la ville, certaines viennent même de pays voisins et, en particulier, du Togo. Il s'avère cependant difficile d'établir une typologie de ces commerçantes tant les profils, les situations et trajectoires personnelles semblent variés.

La concurrence hors marché n'est pas limitée dans la mesure où l'expansion continue de Cotonou le permet.

Maîtrisant mal la lecture et l'écriture, ces commerçantes sont pourtant de redoutables gestionnaires. Pour Mina de Beaumont, cela milite pour un accès plus large à l'éducation formelle et à la formation qui leur permettront d'être des actrices économiques et sociales bien plus performantes.

Les questions adressées à Robert Ziavoula ont visé à mieux comprendre l'origine et les modes de financement des nouvelles églises. Elles s'intéressaient également aux rivalités avec les églises traditionnelles et l'Islam. Un intervenant s'est demandé si elles n'allaient pas à terme se substituer à l'État défaillant.

Les Églises du réveil trouvent leurs financements, en fonction de leur origine ( évangélique orthodoxe, pentecôtiste, baptiste, etc...) dans

des fonds privés, des missions religieuses étrangères : américaines, anglaises, françaises ou encore des organisations internationales comme les associations chrétiennes ou les chambres de commerce. Il existe également des mutuelles telles que les MUCODEC pouvant aider les participants à monter leur projet, notamment la création d'un lieu de culte pour des églises ayant de nombreux adeptes qui récoltent des fonds par les contributions des fidèles. Par ailleurs, de nombreux hommes politiques soutiennent directement la création de certaines églises (chacun la sienne).

Le modèle spirituel de ces églises est à la fois inspiré de l'orthodoxie évangélique anglo-saxonne et du puritanisme américain. La ferveur religieuse étant ancrée depuis longtemps au Congo, ces nouvelles églises ne font qu'adapter un discours ancien au contexte actuel. Elles se réapproprient des structures traditionnelles et copient les pratiques des Églises traditionnelles.

Il ne faut cependant pas surestimer le pouvoir de ces Églises du réveil que les croyants n'hésitent pas à quitter pour retrouver leurs anciens lieux de culte des églises chrétiennes traditionnelles qui se sont plus ou moins mises au goût du jour. Finalement, on peut se demander si ce n'est pas l'Islam, en croissance, sans retour éventuel, qui constitue la menace la



Stand de pagnes Visco (hollandais) au marché de Dantokpa. Cotonou, Benin.

Forum M'bondzi, Congo 16.09.2006 © Robert Ziavoula

plus dangereuse pour l'Église chrétienne.

En revanche, il n'est pas excessif de dire que les églises, toutes obédiences confondues, ont aujourd'hui remplacé l'État au Congo dans ses missions sociales et que l'appartenance à la « chrétienté » est incontournable pour les hommes politiques au Congo, selon un modèle qui fonctionne depuis plus de 40 ans. ■

**Louise Brun, Marco Negrete Jiménez,**  
*étudiants à Sciences Po*

*Le documentaire « Affaires de femmes » peut être trouvé sur Internet en recourant au lien suivant :*

[http://www.terre.tv/#/fr/entreprise-citoyenne/documentaire/1773\\_affaires-de-femmes](http://www.terre.tv/#/fr/entreprise-citoyenne/documentaire/1773_affaires-de-femmes)

## Billet Europe - Afrique



### Contribution européenne aux pays ACP pour relever les défis globaux du développement

Le Vendredi 13 Mars dernier, la Commission Européenne et le Groupe des 77 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) ont signé un accord de coopération d'un montant de 2,7 milliards d'€. A l'heure où ce groupe de pays subit de plein fouet l'impact de la crise économique et financière, ces fonds dont le financement s'inscrit dans le 10ème FED - qui couvre la période 2008-2013 - s'ajoutent aux 14 milliards d'€ de ce dernier prévus pour les programmes nationaux et régionaux.

Cinq domaines principaux ont été ciblés pour l'utilisation de ces fonds :

- la santé, et notamment la lutte contre la malaria, la tuberculose et le sida - via le Fonds mondial créée à cet effet - pour une enveloppe de 300 millions d'€
- l'environnement et la lutte contre le changement climatique, y compris la prévention de catastrophes naturelles, pour une enveloppe de 500 millions d'€
- l'agriculture et le développement du secteur privé, pour un montant de 400 millions d'€
- l'eau, l'assainissement et les infrastructures, avec 500 millions d'€
- la paix et la sécurité avec 400 millions d'€

Cette aide vise la coopération intra - ACP qui concerne la coopération entre pays ACP quelque soit leur appartenance régionale. Les opérations peuvent être des appuis à des initiatives mondiales, des soutiens à des initiatives prises en commun par plusieurs pays ACP ou des appuis institutionnels ou spécifiques - facilité pour la paix - à l'Union Africaine et encore des contributions au renforcement de l'intégration africaine, notamment dans les domaines de la recherche, de l'agriculture et du développement durable. ■

**Jean-Loïc Baudet**

## Imbroglie politique à MADAGASCAR

La Grande Île de l'Océan Indien entre dans le troisième mois d'une turbulence politique dont la trame semble difficile à comprendre, même pour ses ressortissants éloignés de la capitale malgache, Antananarivo (1,6 million d'habitants). Les éléments de ce qui va être une crise politique majeure semblaient pourtant faciles à cerner dans un premier temps : manifestations de rue contre le pouvoir en place dirigé par Marc Ravalomanana, élu Chef de l'Etat en 2002, et réélu confortablement en 2006. A la tête de ces manifestations, le maire de la capitale, Andry Rajoelina, opposant au régime, élu en 2007 : ce jeune publicitaire de 34 ans a reçu le sobriquet de « TGV », acronyme qui reprend le nom de son appareil politique « Tanora Gasy Vonona » (Jeunes Malgaches décidés), et ceci pour son caractère fonceur. Bien avant ces protestations collectives, les deux hommes, dont la trajectoire similaire a souvent été soulignée (autodidacte, entreprise florissante) se sont déjà affrontés à cause de leurs intérêts économiques divergents.

La décision du gouvernement en place de fermer une chaîne de télévision appartenant à l'opposant fut immédiatement qualifiée « d'anti-démocratique » ; cette situation lui permit de mobiliser une large frange de la population de la capitale, des jeunes notamment. Les rassemblements quotidiens de quelques dizaines de milliers de personnes, en plein centre de la capitale, étaient nourris par les discours du jeune leader qui fustigeaient essentiellement la gestion autoritaire de l'économie malgache, le manque d'ouverture politique affiché par le Président Ravalomanana. En réponse, ce dernier destitua le jeune maire de ses fonctions. Vers la fin du mois de janvier, sous le regard éberlué de la communauté internationale, éclata alors une spirale de la violence orchestrée par les manifestants, ciblant notamment les symboles de la prospérité personnelle du Président en titre : incendie du bâtiment abritant sa chaîne de télévision privée, pillage des grandes surfaces de la capitale, destruction et incendie des bâtiments publics, des biens immobiliers et entrepôts du groupe industriel Tiko, une des ramifications du parti politique du Président Ravalomanana ; le pire était arrivé : plus d'une quarantaine de personnes périrent. Le bras de fer entre les deux hommes prit une tournure inextricable ponctuée de médiation



menée par différents acteurs : membres éminents des « Eglises » malgaches (protestante et catholique), dont les influences politiques ont déjà fait leur preuve dans le passé, émissaires de l'Union Africaine et observateurs de l'Union européenne et ceux des Nations-Unies ; il fut alors question de négociations et de pourparlers pacifiques cette fois-ci... Mais l'inflexibilité des deux camps, la violence réciproque entre leurs partisans ont rendu vaines toutes ces manœuvres. Andry Rajoelina s'autoproclama Président d'une Haute autorité de Transition chargée « de remettre le pays sur les rails d'une vraie démocratie » et encouragea ses partisans toujours fervents, à prendre les rênes des principaux ministères encore occupés par ceux du gouvernement sous l'autorité du Président Ravalomanana. Leur tentative d'investir le Palais présidentiel, déserté, tourna au drame : riposte armée de la garde présidentielle qui provoqua une trentaine de morts (l'ouverture d'une enquête a été exigée par l'ONU afin de savoir ce qui s'est réellement passé). La suite des événements démontra la volonté d'Andry Rajoelina et de ses partisans de destituer le Président malgache de ses fonctions, quitte à utiliser la force cette fois-ci : prise du palais présidentiel malgré l'importance du « bouclier humain », formé par un grand nombre de partisans fidèles au Président Ravalomanana autour du palais. Encerclé et se sentant en danger, il prit alors la décision de transmettre les pleins pouvoirs au plus haut gradé de l'Armée malgache afin de constituer un directoire militaire et trouver une issue à la crise dont les effets économiques commençaient à menacer sérieusement la vie quotidienne des habitants de la capitale, en proie aussi à une violence plus larvée mais devenue anxieuse.

Le directoire transmit aussitôt le « pouvoir » à Rajoelina, lequel reçut l'approbation, par ordonnance de la Haute Cour Constitutionnelle malgache : fort de cette forme de caution légale, il fut investi président de la Haute Autorité de Transition le 21 mars dernier.

Cette prise de pouvoir est unanimement condamnée par la communauté internationale ; aucun pays ni organisme international ne reconnaît aujourd'hui la légalité d'Andry Rajoelina et de son équipe gouvernementale fraîchement constituée. Les sanctions et l'isolement guettent inévitablement la Grande Île déjà classée parmi les pays les plus pauvres de la planète.

Il est difficile aujourd'hui de faire une analyse de fond de la situation politique à Madagascar, mais il est sans doute permis de relever quelques points essentiels ; bon nombre de journaux mentionnent le soutien de l'armée malgache dont a bénéficié Rajoelina pour « confisquer » le pouvoir. La « Grande Muette » ne l'a pas été dans cette crise et elle en a constitué la carte maîtresse, en lâchant le Président et Chef des armées encore en exercice, bien que les loyalistes et les légalistes y soient encore présents. Sur le plan de la légalité, la Haute Cour Constitutionnelle fait et défait la direction du pouvoir et de leurs détenteurs, avec une interprétation de la loi en fonction des contingences plus que des circonstances...



Andry Rajoelina a su cristalliser autour de sa personne, jeune et dynamique, les frustrations, terme peut-être moins instrumentalisé que mécontentement, d'une population dont des jeunes sans emploi, et donc sans avenir à sauvegarder. Cette frange de la population urbaine qu'il a su mobiliser, est forcément qualifiée de « pauvres » et elle a fait facilement l'équation entre la richesse du Président déchu, et la pauvreté du grand nombre. En fait, cette « richesse » du président Ravalomanana était devenue trop visible dans la vie quotidienne des Malgaches car la marque de fabrique de son empire industriel, Tiko, était devenue omniprésente dans les principaux produits de consommation.

Aujourd'hui, la question se pose en grande partie sur le sort de la majorité silencieuse, celle des villes et surtout celle des villages éloignés de ces événements dont le terrain principal se limite à la capitale et à quelques villes des régions littorales. Madagascar est avant tout un pays peuplé de 17 millions d'habitants et son histoire, depuis son indépendance en 1960 a été jalonnée par des périodes aussi sombres que celles d'aujourd'hui. Cependant, en cinquante ans, sa population n'a jamais cessé de croître et donc de vivre, et de croire en son avenir. Ceci en est la preuve que les soubresauts politiques d'aujourd'hui, si violents soient-ils, n'ont pas toujours raison des embellies de demain. ■

**Claudie Lasserre-Rasoazanamanana**

### Ce qu'ils ont dit !

« Vous pouvez transformer ce continent, libérant votre peuple du fléau de l'avidité, de la violence et du désordre, en le conduisant sur le chemin indiqué par les principes indispensables à toute démocratie civile moderne : le respect et la promotion des droits de l'homme, un gouvernement transparent, une magistrature indépendante, des moyens de communications sociales libres, une administration publique honnête, (...), et la ferme détermination, basée sur la conversion des cœurs, d'éradiquer une fois pour toutes la corruption (...)

Une telle coordination (*de l'aide internationale*) suppose que les nations africaines ne soient pas seulement considérées comme des destinataires des plans et des solutions élaborées par d'autres. Les Africains eux-mêmes, oeuvrant ensemble pour le bien de leurs communautés, doivent être les premiers acteurs de leur développement. » ■

*Benoit XVI aux responsables angolais et au corps diplomatique à Luanda, le vendredi 20 mars (Figaro du 21 mars)*

## La troisième vague

« Après avoir d'abord frappé les pays avancés, puis les pays émergents, la crise financière mondiale touche aujourd'hui, dans une troisième vague, les pays les plus pauvres et les plus vulnérables du monde » a déclaré le directeur général du Fonds monétaire international (FMI) lors de sa rencontre avec les dirigeants africains à Dar-es-Salam les 10 et 11 mars 2009. Cette réunion a permis au continent de faire part de ses préoccupations en vue du Sommet du G 20 le 2 avril.

A Londres, il y aura l'Afrique du Sud qui fait partie du G 20 et, à l'invitation du premier ministre britannique, Jean Ping, président de la Commission de l'Union Africaine et le premier ministre éthiopien. Ils auront une lourde tâche. Les Africains espèrent se faire entendre par la voix des médias internationaux : presse écrite, radio et télé. Il semble aussi que les institutions de Bretton Woods, dont l'Afrique n'a pas toujours eu à se louer, veuillent les aider. Dominique Strauss Khan propose que le 2 avril « la communauté internationale apporte son aide au continent africain » et la Banque mondiale appelle « les pays riches à consacrer 0,7 % du montant de leurs plans de relance pour soutenir les plus démunis ». Le FMI, qui voudrait profiter du Sommet pour obtenir le doublement de son capital, craint les conséquences humanitaires de la crise pour les 390 millions d'Africains qui vivent dans la pauvreté et il estime qu'il faut 25 milliards de \$ pour aider les 22 pays les plus vulnérables. Le revenu par habitant du continent pourrait diminuer de 20 %. Ces chiffres et pourcentages ne sont pas à prendre au pied de la lettre, mais ils indiquent une tendance, qui, elle, est bien réelle.

### Réactions africaines

Heureusement les pays réagissent. Face au danger, les chefs d'États de l'Union économique et monétaire de l'Ouest africain (UEMOA) réunis à Ouagadougou le 17 mars, se sont préoccupés de mesures pour atteindre l'autosuffisance alimentaire en 2015 et assurer la sécurité énergétique de la région. Plus important encore, selon le président de l'UEMOA, ce fut une prise de conscience de la nécessité de « la construction et du renforcement de notre intégration » pour résister « aux violents chocs exogènes ».

Par ailleurs les ministres et experts de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) se sont réunis à Douala du 4 au 6 mars pour sauver le secteur minier, diamant et pétrole notamment, et la filière bois. Les six pays membres souffrent de la contraction de la demande en provenance des pays industrialisés. Les recommandations adoptées concernent des allègements fiscaux, une réduction des taux d'intérêt bancaires et un assouplissement des formalités relatives aux entreprises.

### Les souhaits des institutions financières

Au niveau international, dans sa séance du 24 mars, le conseil d'administration du FMI a décidé une refonte de ses instruments de prêts, valable pour tous pays. Cette réforme comporte une modernisation de la conditionnalité des emprunts et d'autres dispositions les rendant plus accessibles.

De son côté, la Banque mondiale veut aider les pays africains à faire face à la crise et à compenser les crédits qui vont leur manquer par suite de la réduction des investissements étrangers (IDE) et des transferts des migrants. Elle consacrera à cette action 9 milliards de \$ en

2009 au lieu de 7,8 en 2008, les secteurs prioritaires étant l'agriculture et les infrastructures. Dans une conférence de presse tenue à l'Agence française de développement (AFD) à Paris, Shanta Devraján, économiste en chef pour l'Afrique, a précisé les modalités de ce soutien. Les pays d'Afrique subsaharienne à aider sont répartis en quatre catégories, selon leur situation économique actuelle et l'urgence à intervenir. L'« impact » de l'action de la Banque sera « immédiat » aux Comores, en RDC (100 millions de \$ de crédits d'urgence déjà accordés), au Ghana, en Guinée, au Kenya, aux Seychelles et au Soudan, qui bénéficieront d'un déboursement rapide d'assistance financière. L'impact sera aussi « immédiat » à Maurice, à São Tomé e Príncipe et en Zambie pour une augmentation des opérations en cours, une possibilité de plan de relance et un dialogue avec la société civile. L'impact sera « à court terme » au Burundi, en Côte d'Ivoire, en Éthiopie, en Guinée-Bissau, au Liberia et en Sierra Leone. Il comportera une assistance financière et technique visant à atténuer les déséquilibres macro-économiques. Enfin, quatrième catégorie, lorsque la situation économique est jugée moins mauvaise, l'impact « à court terme » sera adapté aux besoins : Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cap Vert, Lesotho, Nigeria, Swaziland.

A Washington en novembre dernier, le G 20 avait décidé du principe de réformes pour la régulation et la surveillance des marchés financiers et des paradis fiscaux, pour une relance de l'économie par des mesures budgétaires et pour une aide plus large du FMI. Lorsque vous lirez ces lignes, rédigées avant le 2 avril, vous saurez comment les principes sont passés dans la réalité. ■

**Robert Ginésy**



**Des succès ... !!!** La Lettre ouvre, avec le texte qui suit, une nouvelle rubrique consacrée à des cas concrets de réussite, entrepreneuriale principalement, en Afrique subsaharienne.

## Fatchima Cissé, femme engagée et chef d'entreprise avertie

En 2001, lorsque Madame Cissé, pharmacienne, reprend en location-gérance à l'ONG Caritas l'usine de production de farine infantile *Vitamil*, c'est un objectif avant tout social qui la guide : le Niger est un des pays les plus pauvres d'Afrique, où près d'un enfant sur deux souffre de malnutrition.

Dans ce contexte, le *Vitamil*, qui est une farine enrichie, produite principalement à base de plantes locales (mil, niébé, arachides) offre une solution efficace à un prix accessible au plus grand nombre (le repas revient à 50 FCFA, soit 0,37 €).

La Société de Transformation Alimentaire (STA) au capital de 60 M de FCFA (90 k€) est donc créée et la production reprend en 2002. Madame Cissé est soutenue financièrement par quelques amis et par Afrique-Initiatives, le fonds d'investissement créé par Michel Rocard.

Les premières années sont très difficiles, la production est semi-artisanale et la formule du produit doit être modifiée, en conservant l'objectif de prix de vente. L'enjeu apparaît alors clairement d'élargir la gamme de produits pour toucher également les cas de malnutrition sévère.

Grâce à sa détermination et son sens commercial, Madame Cissé convainc en 2005 la société française Nutriset de lui confier la production sous licence du *plumpy-nut*, un "alicament" de renutrition breveté, recommandé et utilisé par MSF et l'Unicef dans les cas de famine et de malnutrition sévère.

MSF, qui souhaite s'approvisionner localement en *plumpy-nut* et ainsi réagir plus rapidement aux situations de crise, est prêt à s'engager sur un programme de 50 tonnes par an, à condition que la société se conforme aux normes de fabrication HACCP et obtienne la certification ISO 2001.

Les engagements d'achat de MSF et d'autres ONG



Sachet de Vitamil

permettent à STA d'accéder à des crédits bancaires et au soutien du Fonds de Solidarité Africain.

En 2008, elle lève au total 700 M de FCFA (1,1 M d'€) pour construire une unité de production moderne, aux normes sanitaires internationales.

La gamme de produits de STA comporte désormais 5 produits adaptés aux besoins alimentaires des enfants depuis le sevrage, l'alimentation courante et la malnutrition.

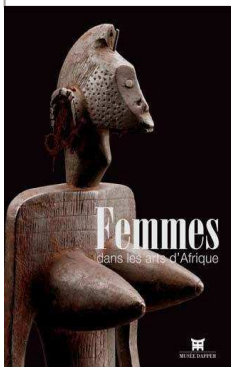
Avec un CA de plus d'1 milliard de FCFA en 2008 (1,5 M d'€), STA est désormais une des plus importantes sociétés agroalimentaires du Niger.

Entreprise citoyenne dirigée par une femme engagée, STA fait la démonstration que performance économique et impact social sont compatibles et que la réussite des PME en Afrique passe par la capacité des entrepreneurs à s'adapter et à garder le cap même dans les moments difficiles..., mais cela nécessite du temps et des ressources longues. ■

**Pierre Carpentier**

Référence Internet :

[sta@intnet.ne](mailto:sta@intnet.ne) ou [www.nutriset.fr](http://www.nutriset.fr)



## Exposition au musée Dapper Femmes dans les arts d'Afrique

Cette exposition annoncée dans la *Lettre 114* dure jusqu'au 12 juillet 2009.

Les femmes occupaient et occupent encore dans les sociétés villageoises une place très particulière au sein de la famille. Environ cent cinquante

œuvres sont exposées, réalisées par des sculpteurs ou des forgerons. Le vécu des femmes y est révélé tant par la gestuelle que par l'ornementation.

L'enfance inscrit déjà la petite fille dans l'univers féminin, ainsi que les autres étapes de sa vie. Initiée, elle est prête à entrer dans le circuit matrimonial.

(Suite page 12)

### Paludisme : la recherche malienne au top niveau mondial

**C**ertes, le professeur **Ogobara Doumbo**, qui dirige le *Malaria Research and Training Center (MRTC)* au sein de la Faculté de Médecine de l'Université de Bamako au Mali, est l'un des plus grands spécialistes au monde de l'étude et de la lutte contre le paludisme. Mais au-delà du scientifique réputé qu'est ce fils et petit-fils de tradi-praticiens dogons, ce médecin, resté proche du terrain, est aussi un grand humaniste qui a su montrer en particulier que la fuite des cerveaux en Afrique n'est pas une fatalité.



Profeseur Ogobara Doumbo © Biovision

« Au regard des données actuelles collectées dans de nombreux pays d'Afrique, nous disposerons probablement des résultats des essais cliniques de phase II de différents antigènes fin 2009. Il y a déjà le candidat RTS,S qui passe en phase III en Afrique dans une population de 16 000 enfants avec une efficacité d'environ 50 % », explique le professeur Ogobara Doumbo. De passage à Lyon, où il était un des principaux invités de BioVision, le Forum Mondial des Sciences de la Vie qui s'est tenu du 8 au 11 mars dernier, le chercheur malien a rappelé que cet objectif est inscrit dans la feuille de route qui a été rédigée par l'ensemble de la communauté internationale de vaccinologie, réunie à deux reprises, en 2005 à Fréjus (France) puis à Washington (Etats-Unis), l'année suivante. « D'ici 2025, de nouveaux candidats vaccins, une fois leur développement clinique achevé, pourraient atteindre une efficacité de 80 % », ajoute-t-il. Et pour relever cet extraordinaire défi, d'autant plus colossal que le paludisme demeure la parasitose tropicale la plus importante, les équipes du Malaria Research and Training Center (MRTC), installé à Bamako, ne ménagent pas leurs efforts.

#### Prendre en main son destin

« Nous sommes en présence d'un des plus brillants représentants de cette Afrique culturelle et scientifique qui s'efforce de prendre en main son destin », déclarait le professeur François Gros, le 13 juin 2007, à l'Institut de France, à l'occasion de la remise du Prix Christophe Mérieux à Ogobara Doumbo. En créant avec ses collègues Y. T. Touré et L. H. Miller le MRTC, quinze ans plus tôt, en 1992, ce médecin parasitologue a décidé en effet qu'il était temps pour l'Afrique de prendre en main son destin, du moins concernant la recherche et le traitement de ce fléau qu'est le paludisme. « La lutte contre le paludisme doit être la première action de santé publique », estime-t-il. Initié en collaboration avec le professeur Yaya Touré, un entomologiste malien réputé, et le docteur Lou H. Miller, l'un des grands spécialistes américains du paludisme,

ce projet a vu le jour grâce à la volonté du

Gouvernement du Mali et de plusieurs partenaires internationaux parmi lesquels le NIAID du National Institutes of Health (NIH), l'United States Agency for International Development (USAID), l'Organisation Mondiale de la Santé (TDR-OMS), la Rockefeller Foundation et différentes universités comme celles de Marseille et de Rome.

Technologiquement, le MRTC est au niveau des meilleurs laboratoires des pays du Nord avec lesquels, d'ailleurs, il travaille et ne cesse de multiplier les collaborations. « Nous ne sommes plus isolés mais connectés avec nos collègues du monde entier » précise Ogobara Doumbo. Ici, les chercheurs du centre vivent en effet à l'ère de la liaison haut-débit par satellite et des techniques d'analyse de l'ADN les plus sophistiquées. Ainsi avec la Fondation Mérieux, le MRTC est en train de transférer pour la première fois en Afrique la technologie des biopuces ou puces à ADN (DNA chip). Associant microélectronique et biologie, ces systèmes miniaturisés permettent de quantifier le niveau d'expression des gènes dans une cellule. « Grâce à cette technologie, nous allons pouvoir essayer d'explorer le génome des enfants et voir quelles sont les différences entre ceux qui sont susceptibles de développer les formes graves du paludisme et ceux chez qui se développent uniquement les formes simples de la maladie. Ce sont des travaux que nous menons en collaboration avec des équipes de Marseille, de Lyon, d'Oxford et des Etats-Unis ».

#### Trois missions pour un centre unique en son genre

Mais au-delà des moyens techniques, ce sont surtout les trois missions que lui ont données ses créateurs qui font du MRTC un centre unique en son genre sur le continent africain. La première d'entre elles est de développer une capacité de recherche en Afrique, autrement dit « atteindre une masse critique d'Africains ».

comme aime à le dire Ogobara Doumbo, qui soient capables, en restant dans leur pays, de participer activement à la stratégie de lutte contre le paludisme. Or à ce jour, l'objectif a été atteint puisque les quelque trente chercheurs maliens qui constituent le MRTC sont tous revenus travailler au pays après leurs études effectuées dans les meilleures universités européennes et américaines. Résultat : une équipe totalement bilingue qui couvre l'ensemble des domaines de la recherche sur le paludisme, depuis l'entomologie et l'épidémiologie jusqu'à la recherche clinique, les effets des vaccins et des médicaments, en passant par une solide recherche fondamentale, voire de l'anthropologie. « 90 % des Maliens de retour au pays sont actuellement soit assistant, maître-assistant, agrégés ou professeurs dans différentes Facultés. D'autres travaillent dans les ministères ou encore au sein de grands organismes internationaux comme l'OMS », précise-t-il, non sans rappeler que ce modèle, que beaucoup de pays en Afrique, y compris anglophones, souhaitent importer au plus vite, a été développé à partir de la démarche de deux coopérants français qui souhaitaient « laisser une trace au Mali » : les professeurs (feu) Philippe Ranque et Bernard Duflo.

Seconde mission du MRTC, appuyer le programme national de lutte contre le paludisme en fournissant un appui technique et d'éducation à la santé. C'est dans ce cadre qu'a été développé le Traitement Intermittent Préventif (TIP) des femmes enceintes constitué de deux doses de *sulfadoxine peryméthamine* (SP) ou *fanzidar*. Ainsi une femme enceinte reçoit une première dose au quatrième mois de sa grossesse, lors de sa première consultation au centre de santé, ce qui permet de protéger l'enfant. Obligée de revenir au 8<sup>ème</sup> mois pour le vaccin anti-tétanique, elle reçoit alors la seconde dose. Prix de ce traitement pour protéger une femme enceinte et son enfant contre le paludisme : moins de 328 Fcfa (0,50 €). Autre exemple illustrant cette deuxième mission du MRTC, le développement de nouvelles combinaisons thérapeutiques, en collaboration avec les plus grands laboratoires pharmaceutiques mondiaux comme GSK (GlaxoSmithKline), Pfizer, Novartis, Dafa et Sanofi Aventis.

La recherche constitue l'essentiel de la troisième mission du MRTC. Impliquées dans un grand programme de recherche internationale, ses équipes travaillent plus particulièrement sur les phénomènes de résistance et le développement de vaccins antipaludiques. Rappelons qu'il y a encore une dizaine d'années, les essais cliniques réalisés dans le cadre de développements de vaccins n'étaient jamais effectués en Afrique par des médecins africains. Or aujourd'hui, le MRTC constitue l'une des plus importantes équipes d'essais cliniques présentes sur le terrain. « Afin d'accélérer le développement de nouveaux vaccins, nous avons mis en place une plate-forme d'essais cliniques de phase 1, 2 et 3 en collaboration avec le Walter Reed Army Institute of Research (WRAIR), le Center for Vaccine Develop-

## Le paludisme dans le monde

Le paludisme touche une centaine de pays dans le monde, en particulier les zones tropicales défavorisées d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine. Cela dit, 90 % des cas recensés le sont en Afrique. Ainsi on estime que 2 milliards d'individus, soit 40 % de la population mondiale, sont exposés à ce fléau. 500 millions de cas cliniques surviendraient chaque année. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 1 à 3 millions de personnes par an meurent de cette maladie qui tue 1 enfant toutes les 30 secondes sur le continent africain.

Responsables de cette maladie, quatre espèces de parasites du genre *Plasmodium* : *Plasmodium falciparum*, l'espèce la plus pathogène, *Plasmodium vivax*, *Plasmodium ovale*, *Plasmodium malariae*. Précisons que ces parasites sont transmis à l'homme par la piqûre d'un moustique femelle, du genre *Anopheles*, elle-même infectée après avoir piqué un homme impaludé. Le principal moustique en cause sur le continent africain est *Anopheles gambiae*. ■

ment de l'University of Maryland School of Medicine, le NIAID-NIH, l'Institut Pasteur de Paris et AMMANET, un réseau de chercheurs africains ». Parallèlement, avec leurs homologues suédois et néerlandais, les chercheurs du MRTC tentent de mieux comprendre pourquoi les différentes ethnies africaines ne se comportent pas de la même façon face au paludisme. Ainsi la susceptibilité au paludisme semble plus élevée chez les Dogons que chez les Peuls.

### Ne pas se couper de ses racines

Il n'est pas étonnant dans ces conditions que l'Américain Harold E. Varmus, prix Nobel de médecine 1989 et ancien directeur des NIH, ait déclaré, après avoir visité le MRTC à Bamako, que « si l'on clonait ce laboratoire, on ferait exister une recherche en Afrique ». Le plus étonnant est que malgré toutes les activités dont il a la charge au sein du MRTC, le professeur Ogobara Doumbo trouve encore le temps d'aller régulièrement se ressourcer en pays Dogon. « C'est capital pour ne pas se couper de ses racines », dit-il. Des racines qui ont amené le scientifique réputé qu'il est à ne pas opposer les deux médecines, celle des tradi-praticiens et la moderne, mais à les faire collaborer à travers l'idée d'itinéraire thérapeutique qu'il a développé, une idée qui permet de guérir beaucoup d'enfants souffrant de neuro-paludisme. Quant à ceux qui s'étonnent encore de le voir mener de front autant d'activités, qui plus est avec rigueur, il répond : « l'essentiel est de s'épanouir, de se faire plaisir ». ■

**Jean-François Desessard**, *journaliste scientifique*

✉ Contact :

Professeur Ogobara Doumbo

Courriel : [okd@MRTCBKO.org](mailto:okd@MRTCBKO.org)



(Suite de la page 9)

L'image du couple revêt, comme chez les Dogons du Mali, une grande dimension symbolique. Puis la maternité devient le thème majeur des représentations dans les arts africains. Elle est magnifiée dans de nombreux pays, où la femme est perçue comme la gardienne et la mémoire de la communauté. Les petites filles y sont préparées très tôt dans leurs jeux. Certains objets sont destinés à favoriser la fécondité.

Dans la plupart des sociétés, des codes règlent les univers, masculin et féminin. Si aux hommes reviennent l'organisation du royaume et de la chefferie, la chasse et la guerre, les femmes exercent le pouvoir politique et spirituel. Plus tard, dans leur vie, elles peuvent accéder à la parole et au pouvoir. Cette nouvelle phase de leur existence est aussi montrée dans l'exposition, qui reflète l'accession, au fil du temps, de la femme au pouvoir. ■

Les commissaires de l'exposition sont *Christiane Falgayrettes - Leveau et Joëlle Busca.*

**Denyse de Saivre**

**Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE)**

Association Loi 1901

Président : Jean-Loïc Baudet

Président d'honneur : Michel Levallois

Vice-présidents : Raymond Césaire, Georges Courade, Xavier de Franssu, Henri Senghor

Secrétaire générale : Claudie Lasserre,

Treasorier : Philippe Mathieu

**La Lettre de la CADE**

Directeur de publication : Jean-Loïc Baudet

Comité de rédaction : Raymond Césaire, Robert Ginésy,

Michel Levallois, Philippe Mathieu,

Denyse de Saivre, Henri Senghor, Jean Brice Simonin.

Mise en page et maquette : Sara Desessard

Crédits photos RD : Jean Brice Simonin

La CADE : 5 rue des Immeubles Industriels 75011 Paris, FR.

Tél.: 01 43 48 14 67 / Fax : 01 44 93 87 50

Courriel : [endacade@wanadoo.fr](mailto:endacade@wanadoo.fr)

Site : [www.afrique-demain.org](http://www.afrique-demain.org)

Dépôt légal à parution. Numéro ISSN : 1290-581X

**Partenariat CRDP de Rouen et Université du Havre**

**L'Afrique en mouvement**

Toutes les conférences tenues à l'Université du Havre ont fait l'objet d'enregistrements audio et de fiches pédagogiques que vous pouvez consulter ou télécharger sur les sites du CRDP de Haute-Normandie ou le CDDP de Seine-Maritime.

CRDP de Haute-Normandie : <http://crdp.ac-rouen.fr/crdp76/>

CDDP de Seine-Maritime : <http://cddp76.ac-rouen.fr/>



**Agenda de la Cade**

Rencontres-débats à l'ENA  
de 17 h 45 à 19 h 45



**Cycle « Lieux et territoires de mobilisation des ressources futures »**

- **Mardi** 21 avril : « Tensions politiques et fractures sociétales en période de récession, regards croisés sur le Kenya et la Côte d'Ivoire »
- **Mardi** 19 mai : « Les échanges ville-campagne et le réaménagement des territoires »
- **Judi** 25 juin : « La maîtrise des échanges et la mobilisation concertée de ressources des villes et des campagnes »

**Université du Havre**

**Cycle « L'Afrique en mouvement »**



- **Mardi** 7 Avril : « L'Afrique et ses frontières », avec Christian Bouquet, Géographe, spécialiste de géopolitique africaine, de 18 à 20 heures.



**Annonces**

- **Ciné club Afrique**

Un rendez-vous mensuel proposé par RFI, en partenariat avec l'association Racines et le musée Dapper

« La bataille de l'arbre sacré », de **Wanjiru Kinyanjui** – Kenya /

Allemagne/ France, 1994, 84 min, le 17 avril à 20h30

Projection suivie d'un débat animé par **Catherine Ruelle**

Réservation conseillée au 01 45 00 91 75

- **Festival**

La ville de SARTROUVILLE organise pour sa première année un Festival africain intitulé « **L'Afrique vient à vous** », à l'Espace Gérard Philipe, le 25 et 26 avril 2009

Information : l'Association FEMME d'AFRIQUE

Tél : 01 39 15 61 34 ou 06 06 99 03 29

Courriel : [femmedafrique@orange.fr](mailto:femmedafrique@orange.fr)

- **Exposition au Musée du quai Branly**

**« RECETTES DES DIEUX  
esthétique du fétiche »**

Du **3 février - 10 mai 2009**, galerie suspendue

Est. Horaires : mardi, mercredi et dimanche de 11h à 19h ; jeudi, vendredi et samedi de 11h à 21h.



**Abonnement à La Lettre de la CADE :**

Nom .....Prénom.....

Adresse .....

Code postal .....Ville .....

Courriel .....

Abonnement seul : 40 €, - étudiants : 8 €, - entreprises, collectivités locales : 200 €. Adhésion individuelle à l'Association en 2009, comprenant l'abonnement : 45 €  
 Paiement par chèque à l'ordre de la CADE.